



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Cerema



Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail d'Établissement - CHSCT-E du 31 mars 2015

Déclaration liminaire des représentants du personnel

Monsieur le Directeur général, ce CHSCT d'Établissement est le premier depuis les élections professionnelles de décembre dernier. Pour les quatre années qui viennent, nous vous demandons d'accorder plus de considération à cette instance qu'en 2014. Le dernier CHSCT en date du 2 septembre 2014, sur les conditions de travail au Siège, remonte à près de 7 mois ! Et les engagements pris alors par la direction générale ne se sont pas vraiment concrétisés, comme par exemple :

- Le suivi trimestriel du temps de travail et des autres indicateurs, notamment ceux liés aux RPS (risques psychosociaux) ;
- Le suivi quantitatif des entretiens avec l'assistante sociale et le médecin de prévention ;
- La mise en place d'une commission de site spécifique au Siège, comme elles existent déjà dans les 4 autres sites de la DTerCE.

Nous insistons donc pour que l'approbation du PV de chaque séance soit précédée d'une revue de ce qui a été fait depuis mais surtout de ce qui reste en souffrance.

Aujourd'hui, vous soumettez deux points au vote :

1. le règlement intérieur de cette instance
2. la désignation du secrétaire du CHSCT d'établissement

Nous proposons d'introduire dans le règlement intérieur la création d'un poste de secrétaire adjoint pour appuyer le secrétaire et permettre à l'administration d'avoir un correspondant en cas d'absence du secrétaire,

Ensuite, vu que les 4 organisations syndicales du Cerema sont désormais représentées au CHSCTE, pour un mandat de 4 ans, nous proposons un secrétariat tournant chaque année, comme cela s'est déjà pratiqué dans certaines directions du Cerema. Le secrétaire adjoint, issu d'un autre syndicat, deviendrait secrétaire l'année suivante.

Ce fonctionnement en "rotation/tuilage" a déjà fait ses preuves. Il a permis de concilier, d'une part l'allègement de la charge du secrétaire et d'autre part, l'indispensable travail intersyndical sur ces sujets d'hygiène, sécurité et conditions de travail, qui doivent dépasser les approches partisans.